

Timbres de Pâques Ontario Conseils à l'intention des parents pour des transitions réussies

Les élèves et les familles sont confrontés à de nombreuses transitions :

- lorsque l'enfant fait son entrée à l'école;
- d'une classe à l'autre;
- du primaire au second cycle du primaire;
- du primaire au secondaire;
- du secondaire au collégial / à l'universitaire / à l'accession au marché du travail.

De nombreux élèves ont de la difficulté avec le changement et certains parents luttent contre l'idée de « laisser aller » à mesure que leur enfant grandit. Les élèves ayant une déficience peuvent éprouver des besoins supplémentaires :

- l'accessibilité;
- le matériel d'adaptation;
- les aides à l'hygiène et/ou aux soins personnels à l'école;
- les programmes et les services d'éducation spécialisée.

Les conseils suivants aident les parents à se préparer et à préparer leur enfant à bien effectuer ces transitions.

Conseil n° 1



Connaissez votre enfant:

- Assurez-vous de comprendre la déficience de votre enfant.
- Sachez les forces et les besoins de l'enfant.
- Trouvez les formules de soutien et les mesures d'adaptation dont votre enfant aura besoin.
- Vérifiez que les rapports et les évaluations sont à jour.
- Obtenez de nouvelles évaluations, le cas échéant.
- Précisez et partagez vos rêves quant à l'avenir de votre enfant.

Conseil n° 2



Admettez vos sentiments à propos du changement et de la prochaine transition:

- Validez la façon dont vous vous sentez à propos du prochain changement dans la vie de votre enfant. Reconnaissez vos peurs ou vos préoccupations.
- Permettez-vous de vous sentir triste ou anxieux face aux transformations qui surviennent.
- Déterminez vos sentiments à propos de la déficience de votre enfant et de son effet sur ses études et sur son avenir.
- Partagez vos sentiments et vos préoccupations avec un membre de la famille ou un ami.
- Recherchez des groupes ou des organismes de soutien où vous pouvez rencontrer d'autres familles confrontées aux mêmes défis.
- Sollicitez une aide professionnelle si vous vous sentez incapable de composer avec la situation.

Conseil n° 3



Renseignez-vous sur le système scolaire :

- Découvrez les modalités d'inscription de votre enfant à l'école (primaire ou secondaire).
- Assistez aux séances d'information ou aux activités scolaires qui vous aideront à préparer votre enfant à faire son entrée à l'école, notamment *Welcome to Kindergarten (Bienvenue à la maternelle)* ou *School is cool (L'école, c'est chouette)*.
- Communiquez avec l'école et organisez une visite des installations où vous envisagez d'envoyer votre enfant.
- Améliorez vos connaissances au sujet des services et programmes d'éducation de l'enfance en difficulté provenant du Plan d'éducation spécialisée du conseil scolaire. Ce plan se trouve à l'école ou sur le site Web du conseil scolaire.
- Obtenez un exemplaire du Guide à l'intention des parents du conseil scolaire auprès du directeur ou sur le site Web du conseil scolaire.
- Renseignez-vous auprès de l'enseignant de votre enfant à propos du Plan d'enseignement individualisé (PEI) et de la façon dont il appuie votre enfant.
- Découvrez le volet « Plan de transition » du PEI auprès de l'enseignant de votre enfant, du directeur ou de tout autre employé de l'école.
- Recourez à Internet pour en savoir davantage sur les PEI et le rôle des parents dans l'éducation de l'enfance en difficulté.
- Demandez au personnel de l'école ou aux thérapeutes qui traitent votre enfant votre rôle dans les plans de transition et l'incidence de ces plans sur votre vie.

Conseil n° 4



Comprenez le système de prestation des services :

De nombreux ministères et organismes participent à la prestation des services et des formules d'aide aux enfants ayant une déficience et de leurs familles, avant l'école et en milieu scolaire.

- Découvrez et comprenez les différences entre les programmes des ministères et des organismes, pour que vous sachiez à quoi vous attendre. Les programmes comporteront des exigences différentes, par exemple à propos de l'âge ou du diagnostic des participants, et prévoiront différentes durées et fréquences des services.
- Renseignez-vous auprès des thérapeutes ou des fournisseurs de services qui participent au traitement de votre enfant à propos des différents programmes et règles.
- Recourez à Internet pour en savoir davantage sur les programmes et les services.

Conseil n° 5



Tenez à jour les dossiers et conservez des notes :

- Organisez vos notes et dossiers dans un cahier ou un système de classement.
- Conservez des copies des évaluations et des rapports.
- Conservez des copies des bulletins et PEI, et des décisions du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR), s'il y a lieu.
- Conservez des notes des réunions ou demandez des exemplaires des notes de réunion.
- Recueillez et conservez les cartes de visite des personnes que vous avez rencontrées ou à qui vous avez parlé à propos de votre enfant.

Conseil n° 6



Préparez les réunions scolaires :

- Assurez-vous de bien comprendre l'objet de la réunion.
- Renseignez-vous sur les personnes qui seront présentes à la réunion et pourquoi elles y seront.
- Faites-vous accompagner à la réunion par une personne qui vous aidera à prendre des notes ou qui s'exprimera en votre nom.
- Soyez prêts à échanger des renseignements à propos de votre enfant.
- Dressez une liste de questions et apportez-la à la réunion.

Conseil n° 7



Trouvez de l'aide parmi la collectivité :

- Demandez à des thérapeutes et autres professionnels qui participent au traitement de votre enfant les stratégies qui pourraient faciliter les transitions à l'école.
- Assistez aux ateliers ou aux réunions qui fourniront de l'information ou de l'aide à propos des transitions.
- Communiquez avec les organismes communautaires qui fournissent de l'aide aux familles d'enfants ayant une déficience.
- Établissez des liens avec les autres familles d'enfants ayant des défis similaires lors des groupes de soutien ou par l'intermédiaire des associations de parents.
- Consultez les ressources suivantes pour en découvrir sur les organismes qui appuient les enfants ayant une déficience et leurs familles au sein de votre collectivité :
 - annuaire téléphonique;
 - répertoire communautaire;
 - service téléphonique 211 ou site Web www.211ontario.ca/?locale=fr;
 - section « Éducation spécialisée » du site Web du conseil scolaire.

Conseil n° 8



Participez au développement de l'enfant (à mesure que les enfants grandissent, ils doivent devenir plus autonomes et pouvoir défendre leurs propres intérêts) :

- Demandez à votre enfant ce qu'il souhaite et offrez-lui des solutions adaptées à son âge.
- Parlez à votre enfant des transitions et demandez-lui son avis. Cela l'aidera à se sentir plus partie prenante de son développement.
- Parlez de la nouvelle école/classe et vérifiez auprès de votre enfant ses attentes et ses préoccupations.
- Amenez votre enfant aux réunions pour qu'il vous voie défendre ses intérêts en son nom, et permettez à l'enfant de poser des questions ou d'exprimer ses besoins. C'est ainsi qu'il apprendra à défendre ses propres intérêts.

Ressources utiles en ligne :

- Le site Web de **Timbres de Pâques Ontario** (en anglais seulement)
 - Transitions from Starting School to Adulthood (en anglais seulement)

- Le site Web de [**l'Hôpital de réadaptation pédiatrique Holland Bloorview**](#) : (en anglais seulement)
 - Growing Up Ready - Timetable and Skills for Growing Up Checklists (en anglais seulement)
 - Family Resource (en anglais seulement)

- Le [**ministère de l'Éducation de l'Ontario**](#) :
 - Guide de planification de l'entrée à l'école, 2005
 - Guide sur la planification de la transition, 2002
 - Plan d'enseignement individualisé (PEI), Guide, 2004